



Fédération Nationale
Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

RAPPORT D'ACTIVITE

ANNEE 2023

Sommaire

1. Organisation 2023 de la FCPTS	2
1.1 L'Equipe opérationnelle	2
1.2 Les Instances de la FCPTS	2
2. Evolution du nombre de CPTS accompagnées par la FCPTS	3
3. Le déploiement des CPTS	4
4. La communication FCPTS	5
4.1 La Newsletter	5
4.2 Les réseaux sociaux	5
5. Rassembler pour partager, échanger et coconstruire	7
5.1. Le collège national des coordinateurs de CPTS	7
5.2. Le groupe national « Parcours en CPTS »	7
5.3. Le groupe national « Communication en CPTS »	7
5.4. Le groupe national « Dirigeants de CPTS »	8
5.5. Le comité d'interface syndical	8
6. Les activités événementielles de la FCPTS	9
6.1. Les webinaires	9
6.2. Le séminaire du collège national des coordinateurs de CPTS.....	9
6.3. Les Journées Nationales des CPTS	9
6.4. La journée des industriels	9
7. Contribuer aux travaux nationaux et participer aux congrès	10
8. Accompagner les CPTS par la formation	11
8.1. La formation des coordinateurs de CPTS.....	11
8.2. La formation des dirigeants de CPTS	11
9. Les protocoles de la coopération et les CPTS	11
9.1. Le protocole de coopération « Personnes âgées – personnes en situation de handicap ».....	11
9.2. Le protocole « Prévention et prise en charge des chutes ».....	11
9.3. La FCPTS et la promotion de l'ACI CPTS	11
10. Représenter les CPTS	12
Annexes	13

1. Organisation 2023 de la FCPTS

1.1 L'Equipe opérationnelle

En 2023, l'équipe opérationnelle de la FCPTS a évolué. Elle est composée de 3 ETP répartis comme suit :

- 1 ETP en CDI pour la fonction de coordination nationale (recrutement en mars 2020)
- 1 ETP en CDI : chargée de mission (recrutement en octobre 2022)
- 0.8 ETP en CDI : secrétaire administrative (recrutement en août 2023)
- 0.2 ETP : chargée de communication (recrutement en avril 2023, ressource mutualisée)

1.2 Les Instances de la FCPTS

1.2.1 Le Bureau

L'élection des membres du Bureau a lieu chaque année lors de l'Assemblée Générale.

Les statuts et le règlement intérieur ont été modifiés afin d'élargir le nombre de postes de 5 à 7 maximum :

- 1 Président
- 2 Vice -Présidents
- 1 Secrétaire Général
- 1 Trésorier
- 1 Trésorier adjoint
- 1 Secrétaire adjoint

En 2023 : 30 réunions soit 50 heures

L'élection des membres du Bureau de la FCPTS, par les 33 administrateurs de la FCPTS nouvellement élus, s'est tenue le 29 novembre 2023.

Composé de 5 membres en 2023, le Bureau élu pour le mandat 2023-2024 comprend 7 membres.

1.2.2 Le Conseil d'Administration

Le conseil d'administration est élu pour 3 ans. Ce conseil est représentatif des diverses professions de santé, des régions métropolitaines et des territoires ultramarins, des CPTS au sein d'une même région. La révision de sa composition a donné lieu à modification des statuts et du règlement intérieur de la FCPTS en 2023.

En 2023, l'élection du nouveau Conseil d'Administration a été organisée en septembre. Le conseil élu pour le mandat 2023-2026 a pris ses fonctions à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 octobre 2023.

Le Conseil d'Administration actuel se compose ainsi de 33 administrateurs élus par les adhérents de la FCPTS.

Deux coordinateurs/directeurs de CPTS, issus du collège national des coordinateurs/directeurs de CPTS, sont élus par leurs pairs et siègent au Conseil d'Administration. Le collège national a une fonction d'appui auprès du Conseil d'Administration.

En 2023 : 7 conseils d'administration soit 17 heures

1.2.3 L'Assemblée Générale Ordinaire et les Assemblées Générales Extraordinaires

L'Assemblée générale Ordinaire a eu lieu le 12 octobre 2023. AGE organisées au cours de l'année 2023 :

A cette date :

- 243 CPTS adhérentes
- 138 adhérents individuels

12/10/2023 : 1h30

22/06/2023 : 1h30

23/11/2023 : 1h00

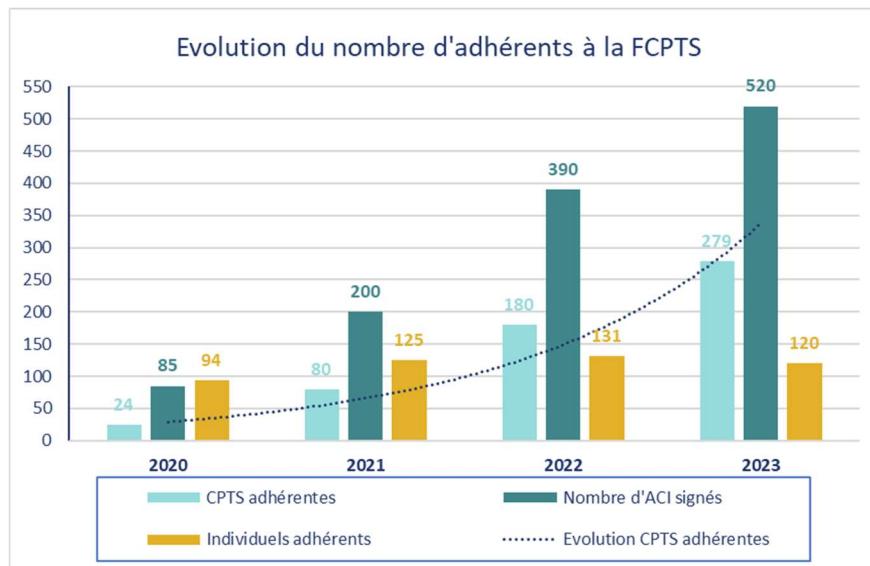


2. Evolution du nombre de CPTS accompagnées par la FCPTS

Le nombre de CPTS rejoignant la FCPTS poursuit sa progression.

En phase de construction, les professionnels de santé porteurs d'un projet de CPTS adhèrent individuellement puis la CPTS prend le relais de l'adhésion après la signature de l'ACI.

La FCPTS accompagne les porteurs de projet et les CPTS en complémentarité des organisations institutionnelles et autres en place dans les régions. L'enrichissement mutuel est encouragé et facilité.



La FCPTS accompagne les initiateurs de projet CPTS de façon personnalisée. En fonction de leur demande et des ressources mises à disposition par les ARS de leur territoire et autres organisations locales, la fédération les oriente, les conseille et les accompagne. Cet accompagnement se fait au moyen d'entretiens téléphoniques, par visioconférence et se traduit par du conseil, des apports méthodologiques, d'outils.

La fédération des CPTS propose un site web complet, informatif et collaboratif. Il propose un espace partagé où des outils et des ressources sont à disposition des CPTS. Chacun peut être force de proposition pour la création d'une nouvelle page, transmettre des documents en vue de les mettre en partage et à disposition de tous.

En 2023, ce sont près de **10 000 utilisateurs uniques** qui se sont rendus sur le site de la FCPTS. Les pages d'accueil, les cartographies et la page Journées Nationales des CPTS 2023 sont les plus visionnées des utilisateurs. Il est de ce fait très important de tenir à jour et d'enrichir ces pages.

La FCPTS met à disposition des outils variés pour les adhérents (espace adhérent du site web). Il s'agit de forums thématiques ou de listes de diffusion par exemple. Ainsi, chacun a accès aux informations et participe librement aux échanges.

Indicateurs principaux de fréquentation des pages proposées sur le site web de la FCPTS

Titre de la page/sur l'écran	+	↓ Vues	Utilisateurs	Vues par utilisateur	Durée d'engagement moyenne	Nombre d'événements
		64 380 100 % du total	9 817 100 % du total	6,56 Égal à la moyenne	3 min 00 s Égal à la moyenne	154 148 100 % du total
1 S'identifier - FCPTS		5 874	1 808	3,25	41 s	13 302
2 Page d'accueil - FCPTS		5 793	2 074	2,79	46 s	16 399
3 Cartographie départementale des CPTS - FCPTS		4 765	2 048	2,33	49 s	11 141
4 Espace "Adhérent FCPTS" - FCPTS		4 003	902	4,44	1 min 20 s	8 417
5 Cartographie des CPTS en région - FCPTS		2 604	1 502	1,73	36 s	7 285
6 Journées nationales des CPTS 2023 - Auxerre - FCPTS		1 828	780	2,34	33 s	4 132
7 Espace de partage de documents - FCPTS		1 589	478	3,32	2 min 54 s	3 243
8 Espace adhérent - FCPTS		1 511	302	5,00	1 min 36 s	3 063
9 Les Journées Nationales des CPTS - Edition 2023, les 11 et 12 octobre - FCPTS		1 074	574	1,87	37 s	2 961
10 Organigramme de la FCPTS - FCPTS		951	593	1,60	1 min 04 s	2 279

3. Le déploiement des CPTS

La FCPTS alimente en continu la cartographie nationale des CPTS qui propose deux niveaux de consultation : l'un accessible à tout public, l'autre accessible aux adhérents pour encourager et faciliter l'interconnaissance, la prise de contact entre CPTS, le partage d'expériences.

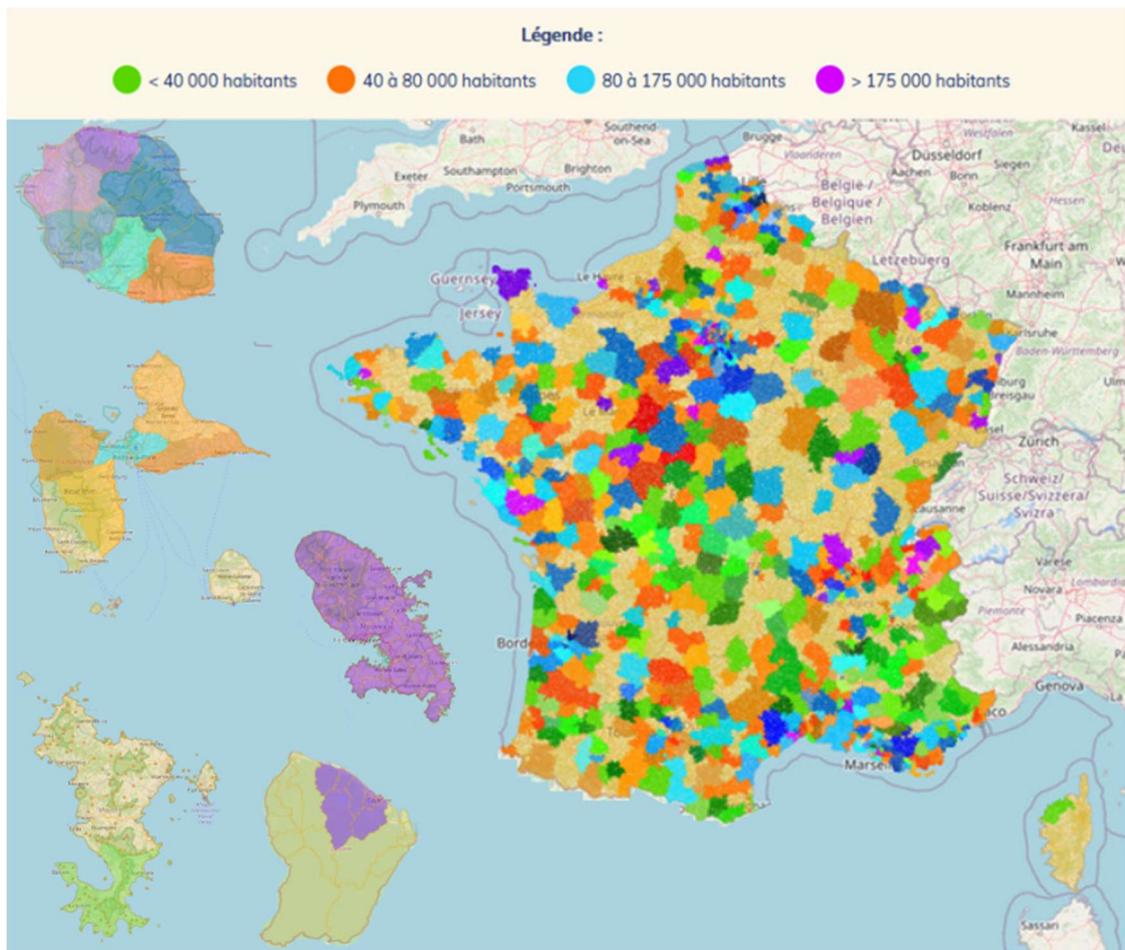
La cartographie accessible à tout public offre la possibilité d'une vision régionale et d'une vision départementale du déploiement des CPTS sur le territoire français.

La cartographie détaillée permet aux adhérents de réaliser des recherches filtrées par taille de CPTS, régions, départements, et thématiques du projet de santé. Cela permet de favoriser les prises de contacts entre CPTS adhérentes. Par exemple, si une CPTS souhaite travailler sur un parcours spécifique, elle peut aisément retrouver via la cartographie détaillée, plusieurs CPTS ayant travaillé sur ce même parcours afin de les contacter et ainsi discuter de la méthodologie et outils utilisés.

Au 31/12/2023, 738 CPTS en fonctionnement ou en construction y sont enregistrées.

Les objectifs de la cartographie nationale des CPTS :

- Permettre une vision nationale en temps réel du déploiement des CPTS/stades d'avancement
- Créer une émulation chez les acteurs de l'ambulatoire et les initiateurs de projets
- Développer l'interconnaissance des CPTS et faciliter leur mise en relation



4. La communication FCPTS

4.1 La Newsletter

La FCPTS publie une newsletter bimestrielle afin d'informer ses adhérents et partenaires sur les différentes actualités, travaux en cours, évènements...

Les newsletters sont un outil de relai de l'information sur lequel la FCPTS souhaite davantage s'appuyer. De fait, depuis 2023, une newsletter bimestrielle est envoyée à près de 800 inscrits. Elle permet de toucher un public qui ne serait pas abonné aux réseaux sociaux et/ou n'est pas adhérent à la FCPTS.

La newsletter permet d'être régulièrement au contact des cibles de la FCPTS, d'augmenter le trafic vers le site Internet en incitant les lecteurs à se diriger vers celui-ci via des liens pertinents et enfin, d'atteindre plus facilement les objectifs (inscription aux évènements par exemple).

Le taux d'ouverture est de 66,55% et le taux de clic de 20,87% ce qui est un excellent résultat. Si ce taux de clic est très satisfaisant, il faut prendre en compte le fait que les 3 newsletters dédiées aux Journées Nationales ont des moyennes à 24,66% contre 9% pour les autres. Encore une fois le constat est sans appel, toutes les communications qui concernent les Journées Nationales sont un réel succès.

Parallèlement, la Fédération communique sur les réseaux sociaux afin d'utiliser différents vecteurs d'informations en vue de promouvoir le dispositif CPTS.

4.2 Les réseaux sociaux

4.2.1 Linkedin

LinkedIn étant le 1er réseau social professionnel, il est essentiel pour la FCPTS d'y être présente et active.

En 2023, ce sont 1 906 personnes qui se sont abonnées à la page « Fédération des CPTS » permettant d'atteindre au 31 décembre, 3 097 abonnés. Sur ce réseau, les abonnés peuvent retrouver le contenu suivant :

- Les actualités de la FCPTS (organisation d'évènements (Journées Nationales des CPTS, Séminaire des Coordinateurs, Journée des Industriels), la participation à des rencontres...)
- Les actualités fortes (les communiqués de presse...)

Ce sont 21 publications qui ont été effectuées, essentiellement liées aux Journées Nationales des CPTS organisées les 11 et 12 octobre (12 parutions) et du Séminaire National des Coordinateurs organisé le 12 mai (3 parutions).

Le taux d'engagement de 11,38% prouve que le contenu proposé suscite l'intérêt des abonnés, ce qui booste la visibilité de la FCPTS sur les réseaux sociaux.

Durant le mois d'octobre et grâce à l'organisation des Journées Nationales des CPTS, les impressions uniques¹ ont augmenté de 465% par rapport au mois de septembre (25 339 contre 4 480). Il apparaît que cet évènement est un moment fort qui contribue largement à la notoriété et à la visibilité de la FCPTS.

Aussi, depuis que LinkedIn permet aux pages d'entreprise d'envoyer et de recevoir des messages privés par le biais d'une inbox, la FCPTS a été sollicitée à plusieurs reprises par des journalistes, des entreprises pour des propositions de partenariat... Cette nouvelle porte d'entrée permet de contacter et d'être contactés facilement.

¹ Les impressions uniques correspondent au nombre de personnes qui ont vu la publication.

4.2.2 Facebook

En 2023, ce sont **124 personnes qui se sont abonnées** à la page « Fédération des CPTS » permettant d'atteindre au 31 décembre, **804 abonnés**. Sur ce réseau, les abonnés peuvent retrouver le contenu suivant :

- Les actualités de la FCPTS (organisation d'évènements (Journées Nationales des CPTS, Séminaire des Coordinateurs, Journée des Industriels), la participation à des rencontres...)

Ce sont **15 publications** qui ont été effectuées, essentiellement liées aux Journées Nationales des CPTS organisées les 11 et 12 octobre (5 publications) et du Séminaire National des Coordinateurs organisé le 12 mai (5 publications).

Facebook étant le premier réseau social mondial, la présence de la FCPTS ne peut qu'apporter une visibilité supplémentaire et complémentaire au site internet et autres réseaux sociaux. Si la présence de la FCPTS y est intéressante, **Facebook semble tout de même moins efficace que LinkedIn**. Effectivement, les visiteurs (1 553), les réactions (102), les clics (43) et les partages (54) sont bien moins nombreux que sur LinkedIn. Ces chiffres s'expliquent certainement par le fait que les abonnés soient moins nombreux et qu'il s'agisse d'un réseau social privé contrairement à LinkedIn.



5. Rassembler pour partager, échanger et coconstruire

5.1. Le collège national des coordinateurs de CPTS

Créé en juillet 2020, le groupe s'étoffe en continu et compte 320 coordinateurs de CPTS au 31/12/2023. Il se réunit régulièrement sur des thèmes proposés et choisis par les coordinateurs. C'est l'occasion de mettre en commun les outils déployés par les plus avancés, d'échanger sur les méthodes et protocoles, de produire ensemble des documents types, utiles et disponibles de manière permanente sur l'espace adhérent de la FCPTS pour qui souhaiterait s'en inspirer, les adapter, pour une mise en œuvre sur son territoire. Le collège des coordinateurs dispose également d'un groupe WhatsApp afin de faciliter les échanges au quotidien.

Le collège national des coordinateurs se réunit par visioconférence, partageant notamment autour des sujets :

- La trame crise sanitaire
- Les CPTS situées en zones touristiques
- La structuration de la CPTS en fonction de sa taille (rencontres spécifiques par taille de CPTS)

En 2023 : 8 rencontres soit 15 heures

5.2. Le groupe national « Parcours en CPTS »

Créé en mars 2023, ce groupe de pairs est une émanation du collège des coordinateurs. Ce groupe de pairs est constitué de 61 personnes au 31/12/2023.

Il a pour objectif de réunir les professionnels salariés de la CPTS en charge de la mission en faveur de l'organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient. En fonction de la structuration des équipes, ces professionnels peuvent être les coordinateurs de CPTS où une ressource spécifiquement dédiée. Les sujets traités sont ceux choisis par les membres du groupe en recherche d'éclairage, de retour d'expériences, d'outils et méthodes éprouvées.

Sujets traités en 2023 :

- Insuffisance cardiaque
- Ostéoporose
- Sorties d'hospitalisation
- HPV
- Plaies complexes et chroniques
- Diabète

En 2023 : 9 rencontres soit 12 heures

A l'issue de chaque séance, des « documents types », adaptables, sont construits pour servir le besoin des CPTS.

5.3. Le groupe national « Communication en CPTS »

Ce groupe a également été créé en mars 2023, sur la même dynamique et avec les mêmes objectifs que le groupe « Parcours en CPTS » : partages d'expérience, de pratique, interconnaissance... Réservé aux professionnels salariés des CPTS en charge de la communication, ressource de plus en plus présente dans les CPTS, il est composé de 77 membres au 31/12/2023.

Sujets traités en 2023 :

- Stratégie de communication en CPTS
- Les outils de communication en CPTS
- L'utilisation d'un site pour les CPTS
- Comment réagir face à un commentaire délétère

En 2023 : 5 rencontres soit 8 heures

A l'issue de chaque séance, des fiches conseils sont proposées pour servir le besoin des CPTS.

5.4. Le groupe national « Dirigeants de CPTS »

Le groupe des dirigeants de CPTS est composé des Présidents, Secrétaires et Trésoriers des CPTS adhérentes. Ces réunions permettent d'informer, d'échanger sur les sujets d'actualités, de recueillir les problématiques de terrains, recenser les pratiques qui fonctionnent, pour être force de proposition dans l'évolution du Dispositif CPTS et son ancrage dans le système de santé.

En 2023 : 1 rencontre soit 2 heures

5.5. Le comité d'interface syndical

Le comité d'interface réunit les organisations professionnelles syndicales représentatives. C'est un espace de dialogue destiné à favoriser la compréhension mutuelle et envisager l'intérêt collectif dans la construction de l'exercice coordonné de demain.

En 2023 : 2 rencontres soit 3 heures



Fédération Nationale

Contact: coordination@fcpts.org

6. Les activités événementielles de la FCPTS

6.1. Les webinaires

En fonction des besoins exprimés par ses adhérents ainsi que via ses partenariats, la FCPTS organise régulièrement des webinaires. En 2023, la FCPTS a organisé 3 webinaires thématiques :

- Les protocoles de coopération locaux et nationaux – Michel Varroud Vial, Conseiller médical coopérations inter-professionnelles - DGOS
- CPTS : Assurance et protection juridique - Groupe Pasteur Mutualité
- CPTS et médiation en santé - FCPTS
- CPTS et parcours en Santé Mentale - Frank Bellivier, Délégué Ministériel à la Santé Mentale et à la Psychiatrie - FCPTS – CMG
- Présentation des travaux FCPTS sur le parcours en Santé mentale aux ARS

En 2023 : de 80 à 120 participants/séance

6.2. Le séminaire du collège national des coordinateurs de CPTS

En 2023, la FCPTS a organisé le 1^{er} séminaire national des coordinateurs de CPTS (ANNEXE 2). L'objectif de ce séminaire en présentiel est de renforcer la dynamique du groupe, approfondir les sujets, partager astuces, méthodes et outils : les coordinatrices et coordinateurs ont souligné la richesse des apports de la journée.

Issus des régions de France Métropolitaine, de la Réunion et de la Guyane, 45 coordinatrices et coordinateurs de CPTS se sont retrouvés le temps d'une soirée et d'une journée, en présentiel à Colmar, pour un temps dédié aux échanges et au partage de leur cadre d'exercice, de leur approche de la fonction de coordination et de son évolution.

En amont de ce séminaire, la FCPTS avait réalisé une enquête nationale sur le métier de coordinateurs :

- Profil des coordinateurs et coordinatrices (âge, formation(s) initiale(s), temps d'exercice au sein de la CPTS, stade d'avancement de la CPTS au moment de la prise de fonction...)
- Renseignements sur les CPTS au sein desquelles ils exercent (taille, localisation, composition de l'équipe salariée, fonctionnement interne...)
- Conditions de travail des coordinateurs (nature du contrat de travail, rémunération, convention collective, avantages sociaux...)

Les résultats de cette enquête (159 répondants) ont été présentés lors du séminaire. L'analyse des résultats a été très appréciée par les coordinateurs et coordinatrice. Le métier de coordinateur en CPTS coordination est nouveau. On constate que les conditions d'exercice varient d'une CPTS à l'autre.

À distance de la signature de l'ACI, les premiers mois qui suivent le lancement d'une CPTS sont qualifiés de déterminants par les coordinateurs tant sur le plan de la structuration interne que sur le plan de la communication de la CPTS vers les professionnels de santé du territoire.

6.3. Les Journées Nationales des CPTS

Les Journées Nationales des CPTS édition 2023 se sont déroulées les 11 et 12 octobre 2023 à Auxerre (programme en annexe 1). Les temps forts : la signature de la charte Romain Jacob, 5 tables rondes, 21 ateliers thématiques et 33 exposants. L'enquête de satisfaction est encourageante : les congressistes trouvent des réponses à leurs questions, apprécient les retours d'expériences partagés, la diversité des rencontres et leurs richesses.

En 2023 : 800 participants

6.4. La journée des industriels

Chaque année depuis 2021, la FCPTS propose à ses adhérents un après-midi de rencontre avec les industriels qui proposent des outils pertinents en réponse aux besoins des CPTS. Cet événement est organisé par visioconférence durant laquelle se succèdent des pitch présentant des solutions numériques en santé avec un temps de questions réponses.

En 2023 : 80 participants



7. Contribuer aux travaux nationaux et participer aux congrès

Les implications de la FCPTS :

- Conférence Nationale de Santé
- Commission Paritaire Nationale des CPTS
- Comité d'experts - Caisse des dépôts
- Fabrique des Territoires : intervention à la table ronde « Articulation ASV, CLS, CLSM, CPTS »
- Colloque "Collectivités territoriales et santé, le temps des compétences"
- Comité d'Orientation du Service Public Territorial de l'Autonomie (SPTA)
- Groupe national de travail sur les violences à l'encontre des professionnels de santé
- Groupe de travail sur la sécurité des professionnels de santé – UNPS
- Groupe de travail sur la standardisation des synthèses médicales – HAS
- COPIL du « Plan d'action patients en ALD sans médecin traitant » – DGOS
- Fabrique des Territoires : intervention à la table ronde « Articulation ASV, CLS, CLSM, CPTS »
- Congrès des régions de France, atelier : « Démocratie sanitaire et la territorialisation de la santé : bilan et perspectives des conseils territoriaux de santé (CTS), des contrats locaux de santé (CLS) et des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS). »
- SantExpo – FHF : délégation inaugurale de l'événement
- Assises de la pédiatrie : intervention à la table ronde « PMI »
- Assises de la recherche en soins primaires : structuration de la recherche en soins primaires
- 1^{re} édition « Journée de l'Exercice Coordonné » : intervention
- Universités d'été : « Se fédérer pour mieux coopérer, quels enjeux ? » - Fédération des Acteurs de la Coordination en Santé d'Occitanie
- Universités CSMF : table ronde « S'organiser et innover pour faire face »
- Libéraux de santé : table ronde « Repenser le pacte conventionnel pour garantir le pacte social »
- Programme de formation école EN3S : intervention FCPTS
- Journée Nationale des Biologistes
- Congrès FNI
- Evénement FNEHAD « 50 ans »
- Séminaire annuel de l'UNPS : table ronde « Elargissement du cadre de l'ACIP au financement de la coordination : 3 mn pour convaincre »
- Fédération des petites et moyennes mutuelles : « Séminaire sur les Conditions d'Exercice de la Démocratie en Santé de Proximité »
- Journées Nationales de la Chirurgie Ambulatoire, « Défis et opportunités de l'ambulatoire aujourd'hui et demain en France »
- Comité national des partenaires du dispositif PACTE Soins Primaires – EHESP
- City Health Care : table ronde « Définir la pertinence des outils numériques pour les équipes coordonnées pluriprofessionnelles rassemblées en CPTS »

8. Accompagner les CPTS par la formation

8.1. La formation des coordinateurs de CPTS

Depuis plusieurs années, l’EHESP contribue au développement des soins primaires via la formation PACTE MSP et Centres de Santé en partenariat avec les fédérations. Avec l’arrivée des CPTS dans le paysage, la FCPTS a naturellement rejoint cette dynamique. Un cursus de formation adapté aux enjeux, aux besoins et perspectives d’évolution des CPTS, est proposé aujourd’hui aux coordonnateurs de CPTS.

En partenariat avec l’EHESP et l’ARS Ile-de-France, la FCPTS, en appui organisationnel, a contribué au lancement de la première promotion PACTE CPTS en Ile-de-France en 2023. Depuis début 2024, la seconde promotion a également été lancée.

La FCPTS soutient le développement de la formation et apporte son appui aux régions en fonction de leur besoins et avancement sur ce projet pour un accès à la formation dans toutes les régions de France et territoires ultramarins.

8.2. La formation des dirigeants de CPTS

Depuis plusieurs années, la FCPTS travaille sur un modèle de formation pour les dirigeants de CPTS afin d’apporter toutes les clefs pour diriger une association telle qu’une CPTS.

L’objectif est de proposer une offre de formation aux institutions, qui permettrait par la suite de former 3 à 4 personnes par CPTS en peu de temps. Cette formation se constituerait d’un module socle, comprenant des connaissances communes de base qui serait réaliser un présentiel. Puis des modules thématiques seraient proposés, en fonction des besoins de chaque dirigeant, qui pourraient être réalisés sous forme de webinaires. Enfin, afin d’approfondir certaines notions, des modules optionnels seraient proposés, en fonction des besoins d’apprentissages des dirigeants de CPTS qui s’inscriront cette formation.

Le déploiement de cette formation débutera dans des régions pilotes, en vue d’être nationalisé.

9. Les protocoles de la coopération et les CPTS

9.1. Le protocole de coopération « Personnes âgées – personnes en situation de handicap »

En 2023, accompagnées par la DGOS, CPTS et FCPTS ont finalisé le protocole national pour la prise en charge des personnes âgées et personnes en situation de handicap ne pouvant se rendre au cabinet des médecins.

9.2. Le protocole « Prévention et prise en charge des chutes »

Un groupe de travail composé de la FCPTS et de CPTS a été constitué afin de travailler avec la DGOS sur un protocole national de prévention et prises en charge des chutes. Ce protocole fait écho au plan national antichute et est actuellement en cours de finalisation, avant envoi à la HAS pour validation, puis présentation à la CNAM afin d’aborder le modèle économique.

9.3. La FCPTS et la promotion de l’ACI CPTS

La FCPTS a ouvert un groupe de réflexion et de travail. Ce groupe a pour objectif de recenser les méthodes et actions des CPTS dans la mise en œuvre de leur projet. Chaque mission est abordée de façon approfondie, de sa définition dans l’ACI aux fiches actions élaborées et indicateurs de moyens et de résultats posés. Il s’agit d’une approche concrète. L’objectif est de répondre aux besoins de terrain, proposer des pistes d’amélioration ainsi qu’une analyse scientifique et politique pour une organisation évolutive de la réponse aux besoins de santé populationnels.

10. Représenter les CPTS

La Fédération est invitée à participer aux réunions locales et nationales spécifiques pour promouvoir et appuyer le déploiement des CPTS. Elle est sollicitée par la presse professionnelle et réalise des interviews en faveur de l'organisation de l'exercice coordonné dans les territoires.

- **Des rendez-vous institutionnels dont :**

- Le Ministère de la Santé et de la Prévention
- Le Ministère des Solidarités et des Familles (service public territorial de l'autonomie)
- La DGOS
- La CNAM
- Les ARS
- Représentation FCPTS à la Commission Paritaire Nationale
- Représentation FCPTS aux Commissions Paritaires Régionales et autres instances régionales

- **Des auditions et consultations dont :**

- La HAS
- L'École nationale supérieure de Sécurité sociale
- Le Sénat et groupes parlementaires



Annexes

ANNEXE 1 – Affiche et programme de la 1^{ère} édition du séminaire national des coordinateurs

ANNEXE 2 – Affiche et programme des Journées Nationales des CPTS 2023



ANNEXE 1 – Affiche et programme de la 1^{ère} édition du séminaire national des coordinateurs



Séminaire *des* Coordinateurs



Bienvenue en Alsace !



1^{ère} édition

Séminaire du Collège National des Coordinateurs

 vendredi 12 mai 2023 de 9h à 17h	 à l'Hôtel Europe de Colmar (68) 15 route de Neuf-Brisach, 68180 Hotbourg-Wihr	 Au programme : => Plénière => Ateliers => Table ronde
---	---	---

Infos & réservations sur www.fcpts.org

Séminaire des National *Coordinateurs*

Vendredi 12 mai 2023



PROGRAMME

8h30	Café d'accueil des participants
9h15	Temps inaugural Alsacien
9h30	Le mot du Président de la FCPTS, David Guillet
9h45	Issus de tous horizons ! Vidéo et profils des coordinateurs de CPTS
10h30	Pause gourmande
11h00	Métier de coordinateur de CPTS : un cadre évolutif ? Missions, responsabilités et conditions de travail en CPTS
12h00	Des ressources pour les CPTS Présentation de l'offre du Groupe Pasteur Mutualité
12h30	Pause déjeuner
14h00	Pour un top départ de ma CPTS sans fausse note Les 200 premiers jours d'une CPTS et de ses membres
14h45	Comment communiquer efficacement ? Conseils pour maîtriser sa communication interne et externe
15h30	Pause gourmande
16h00	Présentation du site Web de la FCPTS Documents partagés, trombinoscope du collège, cartographie des CPTS
16h15	Temps d'expression et d'échanges collectif
16h45	Clôture de l'événement



Infos & réservations sur www.fcpts.org

ANNEXE 2 – Affiche et programme des Journées Nationales des CPTS 2023



5ÈME ÉDITION

JOURNÉES NATIONALES DES CPTS

11-12
OCTOBRE
2023

PROGRAMME

Les CPTS : une réponse
plurielle en santé



5ÈME ÉDITION

JOURNÉES
NATIONALES
DES CPTS

PROGRAMME



Mercredi 11 octobre 2023 - Matin



À partir de 7h30 : accueil, rencontre des exposants

De 8h45 à 10h45 : salle plénière

Discours d'ouverture

- Monsieur Patrick GENDRAUD, Président du Conseil Départemental de l'Yonne
- Madame Agnès FIRMIN LE BODO, Ministre déléguée chargée de l'Organisation Territoriale et des Professions de Santé
- Monsieur David GUILLET, Président de la FCPTS

Le Tour de France des CPTS

- Madame Agnès FIRMIN LE BODO, Ministre déléguée chargée de l'Organisation Territoriale et des Professions de Santé
- Dr Marie-Hélène CERTAIN, Médecin généraliste, CPTS Val de Seine 78, Administratrice FCPTS
- Monsieur Albert LAUTMAN, Directeur Général de la CPAM de l'Essonne

Signature de la Charte Romain Jacob

- Madame Agnès FIRMIN LE BODO, Ministre déléguée chargée de l'Organisation Territoriale et des Professions de Santé
- Monsieur Pascal JACOB, Président de l'association Handidactique
- Monsieur David GUILLET, Président de la FCPTS



10H45 – 11h15 : pause sucrée et rencontre des exposants

De 11h15 à 12h00 : salle plénière

Table ronde : CPTS et prise en charge des personnes en situation de handicap

- Monsieur Pascal JACOB, Président de l'association Handidactique
- Dr Nicolas HOMEHR, Médecin généraliste, Président CPTS Sud Toulousain, Vice-Président FCPTS
- Témoignages de Dr Frédéric TRYNISZEWSKI, Médecin généraliste, CPTS de Mulhouse et de Monsieur Daniel DIEBOLD, Représentant APAJH pour l'accès aux soins pour les personnes vivant avec un handicap
- Témoignage de Madame Florence SACHOT, Coordinatrice CPTS de Suresnes

De 12h00 à 12h30 : salle plénière

Signature des projets de santé de 3 CPTS du département de l'Yonne



12H30 - 14h00 : cocktail déjeunatoire et rencontre des exposants

Programme de la 5ème édition des Journées Nationales des CPTS



5ÈME ÉDITION

JOURNÉES
NATIONALES
DES CPTS

PROGRAMME



Mercredi 11 octobre 2023 - Après-midi

De 14h00 à 15h15 : 1^{re} session d'ateliers thématiques

Atelier 1 : Quand la CPTS doit respecter certaines normes : RGPD et Comptabilité

Madame Valérie DOR, Juriste experte en RGPD, statuts et règlement intérieur associatifs

Madame Angélique CARAMELO et Monsieur Laurent DUBOUCHET, cabinet BDO accompagnement droit associatif, fiscal, gestion budgétaire, assurance et responsabilités engagées

Dr Sébastien ADNOT, Médecin généraliste, Président CPTS Synapse Comtat Venaissin, Administrateur FCPTS

Atelier 2 : Dialogue de gestion pour les nuls !

Dr Marion LASSALLE, Médecin généraliste, Présidente CPTS Sud Loire Vignoble

Dr Merriel BURON, Médecin généraliste et co-Président CPTS du Pays Blanc

Dr Philippe BOISNAULT, Médecin généraliste, Président CPTS du Vexin Francilien, Administrateur FCPTS

Madame Sophie DE SMEDT, Coordinatrice CPTS du Vexin Francilien

Atelier 3 : La communication en soutien du projet ou comment fidéliser les professionnels de santé ?

La communauté des professionnels de santé se disperse ? Réviser notre plan de communication, une solution ?

Madame Léa DIRICKX, Coordonnatrice de projet et Chargée de communication CPTS Grand Sud Réunion

Madame Sandrine LOPEZ, Coordinatrice CPTS Colmar Agglo

Madame Cindy LÉOBOLD, Coordinatrice CPTS Pays des Sources

Monsieur Théo CAQUINEAU, Chargé de communication CPTS des Vallées de l'Anjou Bleu

Atelier 4 : Approche « parcours insuffisance cardiaque » : les éléments clés

Une thématique de votre projet ? Ici témoignage, partage de pratiques et outil type pour démarrer !

Madame Jessica LAVIGNE, Infirmière et Directrice CPTS Actes Santé, Administratrice FCPTS

Monsieur David GRIVET, Chargé de parcours CPTS Grand Annecy

Atelier 5 : Construction et mise en œuvre de protocoles locaux : partage d'expérience et avis de l'ARS

Dr Michel VARROUD-VIAL, Conseiller Médical coopérations inter-professionnelles - DGOS

Madame Elisabeth LHEUREUX, Conseillère technique et Pédagogique, Direction de l'Organisation des Soins/Département

Ressources Humaines du système de santé, ARS Bourgogne Franche Comté

Monsieur Mathieu ARNAU, Coordonnateur CPTS Sud Toulousain, Administrateur FCPTS

Dr Guillaume RACLE, Pharmacien, Co-Fondateur CPTS Nord Aisne

Atelier 6 : Quand la CPTS prend soin des professionnels de santé...

Implication personnelle, production, dynamique collective : bienveillance pour les professionnels de santé...

Dr Anne-Laure ROBRE, Médecin biologiste, CPTS Littoral Vendéen

Madame Sabine TRÉBAOL, Coordinatrice CPTS Littoral Guyanais

Dr Philippe MARISSAL, Médecin généraliste, Président CPTS Bugey Sud, Administrateur FCPTS

Atelier 7 : ICOPE : step by step

Monsieur Pascal TREHOUT, Masseur-Kinésithérapeute, Trésorier CPTS Littoral Vendéen, Administrateur FCPTS

Madame Lucienne CLAUSTRES BONNET, Infirmière, CPTS Cerebellum

Madame Nathalie BONAVENTURE, Infirmière, Présidente CPTS Pays d'Aubagne et de l'étoile

Madame Wassila LANZI, pilote ICOPE, Infirmière, CPTS Pays d'Aubagne et de l'étoile



15h15 – 16h00 : pause sucrée et visite des exposants

Programme de la 5ème édition des Journées Nationales des CPTS



5ÈME ÉDITION

JOURNÉES
NATIONALES
DES CPTS

PROGRAMME



Mercredi 11 octobre 2023 - Après-midi

De 16h00 à 17h15 : 2^e session d'ateliers thématiques

Atelier 8 : Quand la CPTS doit respecter certaines normes : RH et Comptabilité

Madame Estelle COTTINEAU, IDEL, Vice-Présidente CPTS des Vallées de l'Anjou Bleu

Monsieur Pascal TREHOUT, Masseur-Kinésithérapeute, Trésorier CPTS Littoral Vendéen, Administrateur FCPTS

Atelier 9 : SNP/SAS : répercussions sur le quotidien de l'exercice libéral

A la recherche de solution ? Venez partager vos expériences et participer à des études de cas

Dr Nicolas HOMEHR, Médecin généraliste, Président CPTS Sud Toulousain, Vice-Président FCPTS

Dr Jean-Luc DINET, Médecin généraliste, Président CPTS Nord Yonne

Monsieur Pierre PÉLISSONNIER, Masseur-Kinésithérapeute CPTS Centre 21, Administrateur FCPTS

Atelier 10 : La communication en soutien du projet ou comment fidéliser les professionnels de santé ?

La communauté des professionnels de santé se disperse ? Réviser notre plan de communication, une solution ?

Madame Maria HOUËRE, Chargée de communication CPTS Sud Toulousain

Madame Sophie SABIN, Directrice CPTS Saint Denis

Madame Florence SACHOT, Coordinatrice CPTS de Suresnes

Monsieur Jean-David DEZERT, Chargé de communication CPTS Nord Yonne

Atelier 11 : Parcours Sport-Santé

L'intérêt du sport santé et de l'activité physique adaptée : prescrire et s'organiser au niveau d'un territoire

Dr Marie-Laure SALVIATO, Médecin généraliste et Psychanalyste, Administratrice FCPTS

Madame Virginie TRUMEAU, Infirmière en Pratique Avancée, Coordinatrice Maison Sport Santé, CPTS Nord Essonne Hygie

Dr Céline BESNIER, Médecin généraliste, Directrice Maison Sport Santé, CPTS Nord Essonne Hygie

Atelier 12 : Parcours Troubles Neuro Développementaux : repérer et intervenir précocement

Les enjeux du repérage et de l'intervention précoce, promouvoir l'expertise partagée

Dr Xavier PEQUIGNOT, Médecin généraliste, CPTS Nord Yonne

Madame Mathilde RABILLER-VILARES, Psychomotricienne, CPTS Nord Yonne

Madame Adeline SQUILLARIO, Directrice CPTS Nord Yonne

Atelier 13 : Quelle structuration de l'équipe salariée de la CPTS pour quel projet ?

Management organisationnel et humain avec éléments associés de la mise en œuvre

Professeur Jean-Marc FRANCO, CPTS Grand Sud Réunion

Madame Emmanuelle BOYER, Coordonnatrice de projet CPTS Grand Sud Réunion

Madame Marion AMOUDRON, Coordonnatrice de projet CPTS Grand Sud Réunion

Madame Léa LEVENEZ, Coordonnatrice de projet CPTS Grand Sud Réunion

Madame Léa DIRICKX, Coordonnatrice de projet CPTS Grand Sud Réunion

Atelier 14 : Mission crise sanitaire : la mise en pratique est-elle réellement possible ?

Madame Elizabeth BOUTTIER, Adjointe à la Cheffe du Bureau Évaluations, modèles et méthodes – DGOS

Madame Maryll ARJONA – Chargée de mission CPTS & Hôpitaux de proximité - DGOS

Madame Céline RYBICKI, Référente des Organisations Coordonnées (ROC) - CNAM

Dr Eric BLONDET, Neurochirurgien, Président de l'URPS ML Bourgogne Franche Comté

Dr Jean-François MOREUL, Médecin généraliste, Co-Président CPTS des Vallées de l'Anjou Bleu, Vice-Président FCPTS



17h15 – 18h30 : visite des exposants



20h30 : Soirée de Gala organisée par la FCPTS sur le site du Congrès

Programme de la 5ème édition des Journées Nationales des CPTS



5ÈME ÉDITION

JOURNÉES
NATIONALES
DES CPTS

PROGRAMME



Jeudi 12 octobre 2023 - Matin



À partir de 7h45 : accueil, rencontre des exposants

De 8h45 à 9h40 : salle plénière

Table ronde : Représentation politique des CPTS, liens avec nos partenaires

Madame Cécile LAMBERT, Cheffe de service, Adjointe de la Directrice Générale de l'Offre de Soins
Monsieur Marcel GRAND, Délégué Régional Auvergne-Rhône-Alpes de la RNSP, Directeur du CH Cœur de Bourbonnais
Madame Marion BRU, Présidente de la FACS Nationale, Fédération nationale des dispositifs de ressources et d'Appui à la Coordination des parcours de Santé
Madame Rebeca MARTIN OSUNA, Masseur-Kinésithérapeute, CPTS Sud Valence, Secrétaire Générale FCPTS

De 9h45 à 10h45 : salle plénière

Table ronde : Échanges entre la CNAM et les différentes organisations d'exercice coordonné

Monsieur Thomas FATOME, Directeur Général de l'Assurance Maladie
Madame Hélène COLOMBANI, Présidente de la Fédération Nationale des Centres de Santé (FNCS)
Madame Ghislaine MEILLERAIS, Infirmière, Présidente de l'association Equipes de Soins Primaires Coordonnées
Localement Autour du Patient en Pays de la Loire (ESP CLAP)
Monsieur Sébastien GUÉRARD, Président de l'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS), porteur du projet ESCAP (Équipes de Soins Coordonnées Autour du Patient)
Dr Patrick VUATTOUX, Vice-Président de la Fédération des MSP AVECsanité
Monsieur David GUILLET, Président de la FCPTS



10H45 – 11h15 : pause sucrée et rencontre des exposants

De 11h15 à 12h30, 3° session d'ateliers thématiques

Atelier 15 : Quand la CPTS doit respecter certaines normes : RGPD et Comptabilité

Madame Valérie DOR, Juriste, experte en RGPD, statuts et règlement intérieur associatifs
Monsieur Christian BURNET, Expert-comptable, droit associatif, fiscal, gestion budgétaire et responsabilités engagées
Dr Sébastien ADNOT, Médecin généraliste, Président CPTS Synapse Comtat Venaissin, Administrateur FCPTS

Atelier 16 : Dialogue de gestion pour les nuls !

Dr Philippe BOISNAULT, Médecin généraliste, Président CPTS du Vexin Francilien, Administrateur FCPTS
Madame Clémence VAILLANT, Infirmière, Trésorière adjointe CPTS Nevers Sud Nivernais
Dr Paul COCHET, Médecin généraliste, Vice-Président de la CPTS du Pays d'Arles
Madame Marie LEFRANC, Chef de projet CPTS Pays d'Arles

Atelier 17 : La prévention primaire et secondaire du diabète, allez vers !

Madame Cécile PÉRON, Directrice CPTS Bugey Sud
Madame Déborah GLEYZE, Diététicienne, CPTS Bugey Sud

Atelier 18 : Lien ville-hôpital : le yin et le yang

Madame Elsa PARADIS, IDEL, Vice-Présidente CPTS Nord Velay Forez
Madame Céline ROCHE, Coordinatrice CPTS Nord Velay Forez
Madame Anaïs ROUSSET, Référente Parcours Sortie d'hospitalisation, CPTS Nord Velay Forez
Dr Xavier ABBALLE, Médecin de santé publique, CPTS Montauban

Atelier 19 : Les protocoles de coopération nationaux : retour, perspective, partage d'expérience

Dr Michel VARROUD-VIAL, Conseiller Médical coopérations inter-professionnelles - DGOS
Monsieur Pedro FERREIRA, Infirmier, Président CPTS Sud Côte d'Or
Dr Dominique ROSSI, Président de la CPTS du Bassin Vésuvien

Programme de la 5ème édition des Journées Nationales des CPTS



5ÈME ÉDITION

JOURNÉES
NATIONALES
DES CPTS

PROGRAMME



Jeudi 12 octobre 2023 - Matin

Atelier 20 : Recherche : comment engager les CPTS dans les vrais projets de recherche ?

Madame Nathalie PORTIER, Cheffe de projet en recherche clinique au GIRCI Est

Dr Véronique ORCEL, recherche sur l'efficacité et les limites de l'évaluation gériatrique standardisée en soins Primaires

Madame Agathe CRENET, Infirmière en Pratique Avancée (IPA), CPTS Nord Yonne

Dr Juliette SUSSAN, Médecin généraliste, Présidente de la CPTS du Val Yerres

Dr Jacques CITTE, Médecin généraliste, Professeur Associé des Universités Paris Est Créteil, Coordinateur de l'étude CaPiTaleS

Dr Julien LE BRETON, Médecin généraliste, Maître de Conférences des Universités Paris Est Créteil, Coordinateur de l'étude CaPiTaleS

Atelier 21 : Quand la CPTS prend soin des professionnels de santé...

Implication personnelle, production, dynamique collective : bienveillance pour les professionnels de santé...

Dr Anne-Laure ROBBE, Médecin biologiste CPTS Littoral Vendéen

Madame Sabine TRÉBAOL, Coordinatrice CPTS Littoral Guyanais

Dr Philippe MARISSAL, Médecin généraliste, Président CPTS Bugey Sud, Administrateur FCPTS



12H30 - 14h00 : cocktail déjeunatoire et rencontre des exposants

Jeudi 12 octobre 2023 - Après-midi

De 14h00 à 14h45 : salle plénière

Table ronde : Parcours santé mentale FCPTS - Collège de la Médecine Générale

Professeur Frank BELLIVIER, Délégué Ministériel à la Santé Mentale et à la Psychiatrie

Dr Philippe BOISNAULT, Médecin généraliste, Trésorier du Collège de la Médecine Générale (CMG)

Dr Marie-Hélène CERTAIN, Médecin généraliste, CPTS Val de Seine 78, Administratrice FCPTS

Dr Jean-François MOREUL, Médecin généraliste, Co-Président CPTS des Vallées de l'Anjou Bleu, Vice-Président FCPTS

Madame Marion VALENCIA-GUILHEM, IDEL, Vice-Présidente de la CPTS Actes Santé

Madame Lisa JUBEAU, Infirmière en Pratique Avancée (IPA) au Centre de Santé Mentale Angevin CESAME

De 14h45 à 15h15 : salle plénière

Table ronde : Santé environnementale : données et perspectives

Dr Patrick LEMETTRE, Vice-Président du Réseau Environnement Santé

Monsieur Florentin NOUNGOUNA, Interne en Médecine générale, thèse « Fresque du climat, un outil pour promouvoir la santé planétaire en médecine générale ? »

Monsieur Jean-Philippe BREGERE, Pharmacien CPTS Pays d'Angoulême, Trésorier de la FCPTS

De 15h15 à 15h25 : salle plénière

Clôture de l'événement

Monsieur Jean-Jacques COIPLET, Directeur Général de l'ARS Bourgogne Franche Comté

Monsieur David GUILLET, Président de la FCPTS

De 15h25 à 15h30 : salle plénière

Teasing des Journées Nationales des CPTS – Édition 2024



15h30 : Pause sucrée et visite des exposants

De 16h00 à 17h15 : salle plénière

Assemblée Générale Ordinaire de la FCPTS

Élection des membres du CA, Bureau FCPTS

Programme de la 5ème édition des Journées Nationales des CPTS



Fédération Nationale

Contact: coordination@fcpts.org